Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	**Bouygues**	**Arrdt**	**11ème**
Nom de site	7-11/ALPHONSE BAUDIN	**Numéro**	T15917
Adresse du site	**7-11, rue Alphonse Baudin**	**Hauteur**	R+5 (25.40m)
Bailleur de l'immeuble	**public - Mairie de Paris**	**Destination**	Complexe Sportif
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**28/10/2019**
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**25/05/2021**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	**25/07/2021**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 100° et 275°		
Distance des ouvrants	3m et 6m en dessous de l'antenne (Portes)	**Vis-à-vis (25m)**	R+3 (12m)
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 3V/m - 100° <3V/m - 275° < 3V/m** **5G (3500) : 0° < 2V/m - 100° <3V/m - 275° < 2V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29.25m (azimut 0°) / 30.45m (azimut 110° et 275°)		

Incidence visuelle	
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 100° et 275° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ☐ **Défavorable** ☐ **Ne se prononce pas** ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

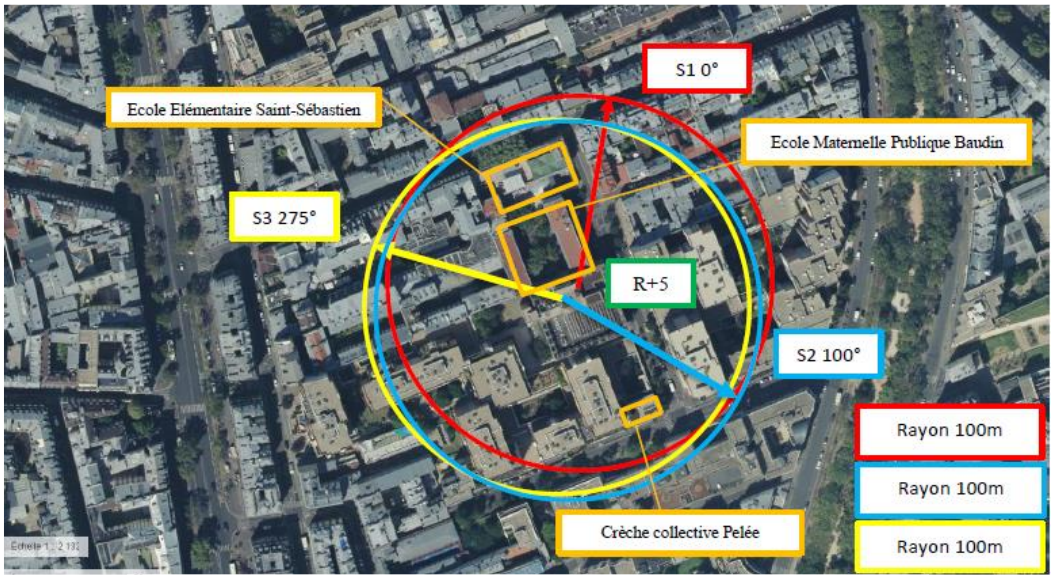

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche collective Pelée	19 rue Pelée PARIS 11	R+1	Non	60m	< 1 V/m
Ecole élémentaire Saint-Sébastien	24 Rue Saint-Sébastien PARIS 11	R+3	Non	10m	< 1 V/m
Ecole maternelle Publique Baudin	19 Rue Alphonse Baudin PARIS 11	R+3	Oui	50m	< 3 V/m

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

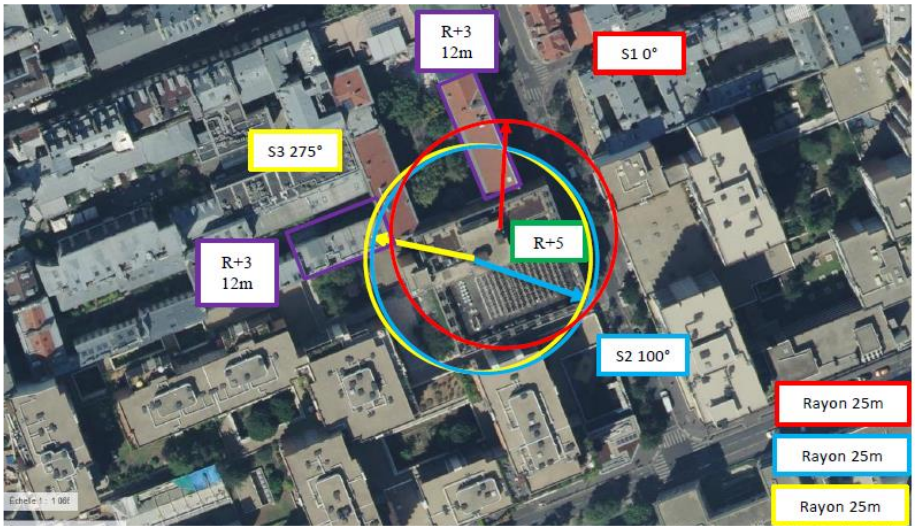

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 7-11 rue ALPHONSE BAUDIN 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	*Azimut 100°*	*Azimut 275°*
Niveau Maximal	*entre 2 et 3 V/m*	*entre 2 et 3 V/m*	*entre 2 et 3 V/m*
Hauteur	*19.5 m*	*22.5 m*	*19.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 7-11 rue ALPHONSE BAUDIN 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	*Azimut 100°*	*Azimut 275°*
Niveau Maximal	*entre 1 et 2 V/m*	*entre 2 et 3 V/m*	*entre 1 et 2 V/m*
Hauteur	*19.5 m*	*28.5 m*	*19.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. *Azimut 0°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

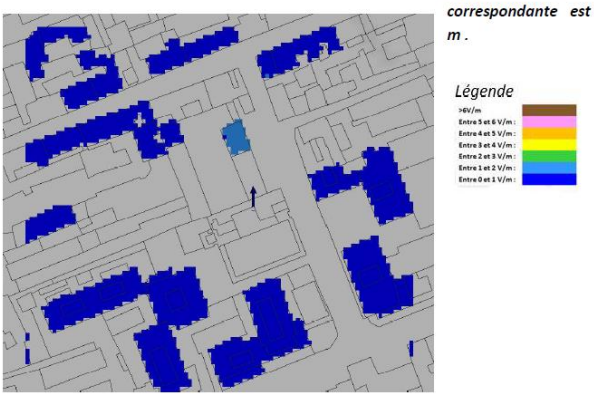

b. *Azimut 100°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .

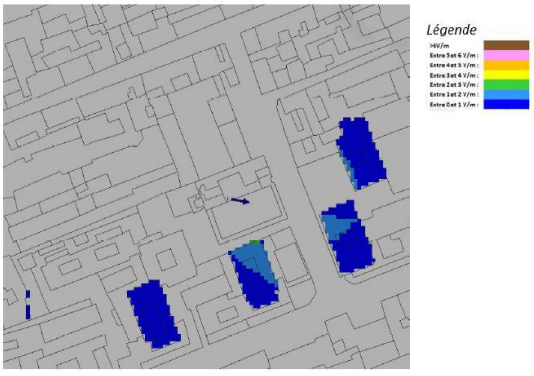

c. *Azimut 275°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 275°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant :

Etat projeté : Modification visuelle

AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 0°

Azimut 100°

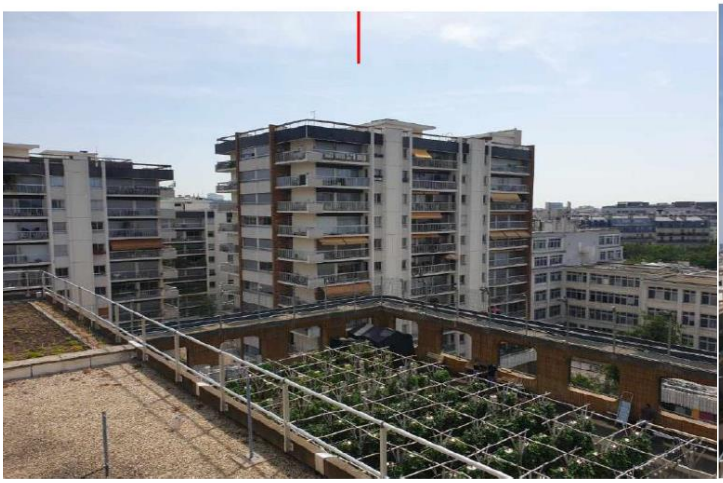

Azimut 275°